

Quelques éléments de fonctionnement

| | |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tranche d'âge | de 12 à 21 ans |
| Durée du mandat | 2 ans |
| Mode d'intégration | Volontariat (tirage au sort si il y a trop de candidatures) |
| Effectif | 32 membres maximum |
| Les réunions | La fréquence des réunions varie en fonction du travail des commissions et des projets menés. |
| Week-end d'intégration | du 2 au 4 novembre 2022 |

Tu veux rejoindre le CMJ ?

- **Contacte l'Animation Jeunes FDMJC Alsace de La Wantzenau :**
11-13, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU
Nicolas : 06 73 39 07 71
animation.jeunes@la-wantzenau.fr
 Animation Jeunes La Wantzenau
 ajlawantzenau  cmjlawantzenau
- **Ou bien remplis le formulaire sur notre site :**
www.la-wantzenau.fr



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE



Entre 12
et 21 ans ?

Conseil Municipal des Jeunes de la Wantzenau

Viens agir et réaliser des projets au sein d'un groupe dynamique !

Animation Jeunes FDMJC Alsace - La Wantzenau

Nicolas, Responsable Animation Jeunes
Mairie : 11-13 rue des Héros – 67610 La Wantzenau
06 73 39 07 71 - animation.jeunes@la-wantzenau.fr

www.la-wantzenau.fr



Animation Jeunes La Wantzenau



@ajlawantzenau

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Wantzenau

Le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** est une volonté politique de la commune de La Wantzenau.

Un moyen, pour les jeunes du village, de s'impliquer localement et en lien direct avec les élus locaux. L'accompagnement et le suivi sont assurés par l'Animation Jeunes de La Wantzenau.

LES OBJECTIFS :

- Être un jeune citoyen actif
- S'engager avec et pour les autres
- Être acteur et s'épanouir en collectivité
- Prendre part à la vie du village
- Améliorer le cadre de vie des jeunes et des habitants

Plusieurs actions concrètes seront choisies par les jeunes du CMJ, à destination des habitants de La Wantzenau. Leurs réalisations se feront avec l'aide des élus et de l'Animation Jeunes.

Des groupes seront constitués par projet ; **chacun pourra rejoindre un projet qui l'intéresse et le motive !** Ces groupes se réuniront régulièrement, pour faire avancer les projets vers leur réalisation.

• Au CMJ, tu peux :

- Faire entendre et vivre tes idées
- Donner ton avis sur les projets du village
- Réaliser des actions concrètes
- Découvrir la citoyenneté

• Qui siège au CMJ ?

- Des jeunes 12 à 21 ans, qui s'engagent pour une durée de 2 ans.

• Le rôle des jeunes :

- Exprimer ses idées
- Intégrer une commission qui l'intéresse
- S'impliquer sur les actions
- Selon l'âge : observer, épauler les nouveaux venus
- Témoigner de son expérience
- Être le relais auprès des autres jeunes
- Représenter ponctuellement le CMJ lors d'événements
- Être assidu aux réunions

• Le rôle des élus (adultes) référents :

- Transmettre des savoirs, des connaissances, des compétences
- Guider et accompagner les jeunes
- Être à l'écoute des jeunes, les laisser faire, les aider à réaliser leurs idées
- Être assidu aux réunions (fréquence : 1 ou 2 /mois selon l'actualité)
- Animer et suivre des commissions
- Participer à la mise en œuvre des actions aux côtés des jeunes
- Assurer le lien avec les élus adultes du village

• Le rôle de l'Animation Jeunes :

- Animer le suivi du CMJ (technique et pédagogique)
- Accompagner les élus dans la mise en œuvre des actions
- Participer à la mise en œuvre des actions
- Conseiller la pertinence des actions au regard des objectifs et des moyens du CMJ
- Assurer la gestion financière
- Accompagner les jeunes dans leurs prises de responsabilités (préparations, prises de parole)

